Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE

A L'HOPITAL

On a fait conduire à l'Hôpital de la Fraternité, vers deux heures et demie, J.-B. Courouble, tisserand, âgé de 59 ans, demeurant rue de Condé, cour d'Halluin, 4, qui s'était fait une double fracture de la jambe gauche.

ACCIDENT DE VOITURE

Hier, vers neuf heures dix du matin, un accident s'est produit chez M. H. Dhondt, âgé de 43 ans, marchand de légumes, rue de la Conférence. Un camion chargé de 1,500 kilos de pommes de terre étant resté en panne sous la grande porte, Joseph Borghmans, âgé de 30 ans, apprêteur, demeurant dans la même maison, cour Masurel, 3, vint s'offrir pour aider à le faire sortir. Malheureusement il perdit pied et tomba. La roue droite de derrière lui est passée sur la jambe droite, lui faisant une plaie contuse. Le talon gauche a lui aussi souffert de cette chute.

EPAVE DE LA RUE

Albert Vergin, demeurant 79, rue du Fortenoy, a trouvé, lundi dernier, sur la place de la Gare, à Lille, une montre en or.

REPOS HEBDOMADAIRE

Des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogations présentées par M. A. Patteuw, épicier, 93, rue de Blanchemaille ; M. Emile Broquet, mercier, 49 ter, Grande-Rue.

COURS MUNICIPAUX de COMPTABILITE

Ces cours seront ouverts à l'Ecole Pratique de Commerce, 76, rue du Collège, aux dates ci-après : 1re année, mercredi 4 novembre (examen d'admission) ; 2e année, jeudi 5 novembre ; 3e année, vendredi 6 novembre.

VACCINATIONS

Des séances de vaccination gratuite auront lieu pendant le mois de novembre, les jeudis, de quatre à cinq heures du soir, et les dimanches, de neuf à onze heures du matin, à l'ancienne Ecole de Musique.

La vaccination antivariolique pour les enfants de trois mois à un an et la revaccination, au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année, sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'envoyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats, au cours des séances de révision. Toutefois, ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs, toutes les personnes qui y sont assujetties, en déposant à la Mairie, au Bureau d'Hygiène, un certificat délivré par un médecin ou une sage-femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations.

MOUVEMENT SOCIAL

CERCLE D'ETUDES SOCIALES. — La réunion du Cercle d'Etudes Sociales aura lieu aujourd'hui lundi 2 novembre, à huit heures très précises du soir, au local, 73-75, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : Causerie par le camarade Darrey. — Revue économique et politique par le camarade G. B. — Cotisations.

Je ne fume que le NIL

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Relevés mensuels comparatifs :

Mois d'octobre 1906. — Soies, 2,171 kilos. — Laines peignées, 1,131,425. — Laines filées, 318,393 kilos. — Laines diverses et blousses, 98,146 kilos. — Cotons, 198,351 kilos. — Total, 1,748,589 kilos.

Marché à terme, néant. — Décreusage, 142 opérations. — Tirage, 1,576 1/2 opérations. — Conditionnement, 4,002 opérations.

Mois d'octobre 1907. — Soies, 2,264 kilos. — Laines peignées, 1,323,351 kilos. — Laines filées, 257,072 kilos. — Laines diverses et blousses, 203,637 kilos. — Cotons, 194,600 kilos. — Total, 1,980,924 kilos.

Marché à terme, 30,212 kilos. — Décreusage, 99 opérations. — Tirage, 1,793 opérations. — Conditionnement, 5,000 opérations.

Mois d'octobre 1908. — Soies, 2,524 kilos. — Laines peignées, 1,196,275 kilos. — Laines filées, 258,255 kilos. — Laines diverses et blousses, 106,300 kilos. — Cotons, 193,068 kilos. — Total, 1,757,372 kilos.

Marché à terme, 20,413 kilos. — Décreusage, 81 1/2 opérations. — Tirage, 1,612 opérations. — Conditionnement, 4,427 1/2 opérations.

— Mouvement de la semaine du 26 au 31 octobre 1908. — Soies, 581 kilos. — Laines peignées, 251,700 kilos. — Laines filées, 55,012 kilos. — Laines diverses et blousses, 12,531 kilos. — Cotons, 51,936 kilos. — Total, 471,760 kilos.

Marché à terme, néant. — Décreusage, 20 opérations. — Tirage, 337 opérations. — Conditionnement, 1,134 opérations.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — *Banquet de Saint-Eloi* — Cette traditionnelle fête amicale réunira encore cette année les membres des groupes Mécanique et Peignage et Filature Le groupe Mécanique, dans sa réunion du 25 octobre, en a fixé en principe la date au dimanche 6 décembre, à deux heures de l'après-midi. Ceux qui ont assisté à cette fête des années précédentes ont pu constater l'entrain et la gaieté qui règnent parmi les convives ; ils se feront un plaisir d'y assister à nouveau et nous comptons sur eux pour qu'ils amènent leurs camarades ; le succès dépend du nombre d'adhérents. Dès maintenant, les adhésions sont reçues au local par M. G. Sabbe, à ses heures de présence, ou en semaine, sur la liste ouverte à cet effet ; elles doivent être accompagnées de 3 fr. pour les sociétaires et de 3 fr. 50 pour les amis.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 1er novembre 1908

Naissances. — Xavier Willems, rue Turgot, cour Delattre, 1. — Romain Lefebure, rue de Wasquehal, 17 bis. — Alire Meichaeghe, rue de Mons, cour Orange, 4. — Raymonde Calmeyn, rue de la Chaussée, 44. — Victor Cnudde, rue Sainte-Elisabeth, 8. — *Georges Coelembier*, rue Foucault, 19. — André Camberlyn, rue Buffon, 6.

Décès. — *Henri Bruyant*, 46 ans, fabricant de tissus, rue Danmartin, 14. — Jeanne Vandebrigghe, 15 jours, rue de la Mackellerie, cité St-Louis, 3. — Louise Moronval, 36 ans, ménagère, rue de Carihem, maison Fremaux, 4. — Simonne Tomme, 22 jours, rue de Denain, 93. — Marie Berton, 77 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, pour Bernard, 2.

Des centaines d'appareils de chauffage de tous systèmes (charbon, gaz, pétrole) sont exposés aux Galeries Lilloises (dans les sous-sols) : une visite s'y impose avant d'acheter.

WATTRELOS

COURS D'ADULTES. — Le cours d'adultes de l'école des garçons du Crétinier commencera le mardi 3 novembre, à l'heure habituelle.

Des billets d'admission sont délivrés gratuitement aux bureaux de l'état civil.

SYMPHONIE DES ACCORDEONISTES DU LABOUREUR. — Jeudi 8 novembre, à 7 heures 1/2, concert par la Symphonie des Accordéonistes du Laboureur, avec le concours d'artistes bien connus dans la vaste salle de M. Paul Jacal, rue Carnot.

Prix d'entrée : 0 fr. 20, donnant droit à une consommation, aux séances de cinématographe, au concert et enfin à un billet de la tombola de la Symphonie des Accordéonistes, autorisée par M. le préfet du Nord en date du 10 octobre 1908. Les lots, une machine à coudre garantie 15 ans, valeur 200 fr. ; 2e lot, une jolie garniture de cheminée, valeur 80 fr. ; 3e lot, un lit en fer et cuivre, valeur 60 fr. ; 4e lot, un régulateur valeur 30 fr., et quantité d'autres lots tous des plus importants.

CROIX

Une réunion

Dans une réunion tenue au Café Vandevièle, Grand' Place, à Croix, M. Blauwart, membre du Comité lillois, a exposé la situation.

L'ordre du jour suivant fut ensuite adopté *à l'unanimité :*

« Les abonnés et voyageurs de la ligne F habitant Croix, réunis *dans la salle du Café* Vandevièle, décident de joindre leurs efforts à ceux du Comité Central de Lille, pour protester contre les procédés inqualifiables de la Compagnie des Tramways.

» Ils remercient la municipalité de Croix de son concours en la circonstance et la prie d'adresser à M. le Préfet du Nord les revendications suivantes :

» 1° Suppression des plateformes de 1re classe ;

2° Distribution des billets d'aller et retour comme il est prévu à l'article 23 du cahier des charges ;

3° Etablissement d'un contrôle sévère pour relever les contraventions de la Compagnie au cahier des charges.

» 4° La délivrance des abonnements au kiosque de la salle d'attente.

» 5° Rétablissement d'un service de navettes du Breucq à Roubaix.

» 6° Ils émettent le vœu que la constitution d'une société concurrente reliant Croix à Lille et Roubaix soit facilitée. »

WASQUEHAL

LA MANIFESTATION DE LA TOUSSAINT. — La manifestation de la Toussaint, organisée par la *Société d'anciens militaires mutualistes* « Le Ralliement » a attiré au cimetière de Wasquehal une foule de plus de mille personnes.

L'Harmonie municipale « la Jeune France », la chorale « l'Aurore », la société de gymnastique « Espérance » et les soldats de la classe du soldat Lesur assistaient à la manifestation.

L'Administration municipale et le Conseil tenaient la tête du cortège.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par le citoyen Lejeure-Mulliez ; M. Lamère, au nom de la Société de gymnastique « Espérance », et un délégué de la chorale « l'Aurore ».

Après que l'Harmonie « la Jeune France » eut exécuté l'hymne national, les sociétés ont défilé devant la tombe du soldat Henri Lesur, sur laquelle les soldats de sa classe ont déposé une couronne.

Une autre petite manifestation qui devait avoir lieu vers neuf heures a passé inaperçue.

LANNOY

MORT SUBITE

Une octogénaire de Lannoy, habitant la rue Nationale, Mme Florimond Bétremieux, a été trouvée inanimée au bas de son escalier, hier matin, vers 6 heures.

Le docteur Caudmond, appelé pour lui donner des soins, a constaté la mort par congestion qui se serait produite alors que la victime se trouvait au sommet de l'escalier. Elle fit, en effet, une chûte dont son corps porte les traces.

LYS-LEZ-LANNOY

LE GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — La victime du terrible accident de voiture de mardi, Devienne, l'ouvrier de M. Delannoy, est dans un état satisfaisant.

ENFIN, NOUS VOILA A VENDREDI

Quelle satisfaction, après une semaine d'attente, de voir son impatience satisfaite.

Ah ! ils seront nombreux ceux qui prononceront demain ces mots : ce seront tous ceux et toutes celles qui se sont arraché il y a huit jours le premier numéro du « TOUT NOUVEAU », la dernière et extraordinaire création des Publications Jules Rouff et Cie, la célèbre maison d'édition dont les innovations et les succès ne se comptent plus. C'est demain, en effet, que sera mis en vente, au prix modique de dix centimes le numéro 2 de cette publication unique qui n'a pris comme collaborateurs rien que des maîtres.

Les innombrables lecteurs de « TOUT NOUVEAU » trouveront dans ce deuxième numéro, en même temps que de nombreux petits chefs-d'œuvre dus au crayon des maîtres du dessin, la suite des romans admirables dus à la plume des trois célèbres écrivains de notre époque : Pierre Sales, Arthur Bernède et Pierre Decourcelle.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

VIOLENCE ET TAPAGE

Pour violence et tapage, la police a dressé procès-verbal à Gustave W..., âgé de 34 ans, et Jules X..., âgé de 33 ans.

Ils ont, nous assure-t-on, enfoncé le chapeau du policier P...

L'AMOUR DE LA FRANCE

La police a arrêté, hier, Joseph Venfleteren, âgé de 22 ans, sujet belge, ouvrier peigneur, pour infraction à un arrêté d'expulsion prononcé contre lui à la suite d'une condamnation encourue en France.

L'HEURE DE LA RETRAITE

La police a verbalisé contre trois cabaretiers que les policiers dénomment Norbert D... Alfred L... et Louis T... Ils avaient oublié de fermer leurs estaminets à l'heure de la retraite.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 31 octobre 1908

Naissance. — Liétaer Gérard, rue de Metz, 16.

Publications de mariages. — Entre : Tanghe Gustave, wattman, rue des Coulons, et Stienne Célina, doubleuse, rue de Rome, 8. — Duthoit Henri, tisserand, rue du Vélodrome, 115, et Renard Marie, retordeuse, rue Houchard, 22. — Deblauwe Paul, employé, place des Phalempins, 3, et Vercaemst Clémentine, rue du Clocher, 27. — Tanghe Jules, conducteur aux tramways, rue des Coulons, et Wyseur Antoinette, mouleuse, rue Jourdan, 45. — Lambert Jules, cultivateur, à Mouscron, et Derveaux Justine, sans profession, rue du Roitelet, 200. — Delberghe Elie, fileur, rue Fin-de-la-Guerre, 70, et Desmet Germaine, soigneuse, rue de Cassel, 49. — Hollez Nestor, domestique, rue du Fresnoy, et Vanghelluwe Silvie, bobineuse, rue du Faucon, 12. — Mullié Henri, mécanicien, rue de Wasquehal, et Catry Zoé, sans profession, boulevard Gambetta, 242. — Nivesse Jules, tisserand, à Mouveaux, et Demarcq Maria, soigneuse, rue du Faucon, 225. — Grave Maurice, cordonnier, rue du Bassin, 14, et Deletombe Madeleine, repasseuse, rue de la Blanche-Porte. — Breye Achille, surveillant, rue du Pont-de-Neuville, 124, et Lotte Florine, doubleuse, rue de Roulers, 39. — Delplanque Ernest tourneur, rue de la Baille, 143, et Blondeel Hélène, piquûrière, rue de la Croix-Rouge, 163. — Verkaemst Joseph, agent de police, à Tourcoing, et Cormorant Sophie, ménagère, à Neuville. — Correille Louis, trieur, rue Archimède, 2, et Nuyttens Angèle, moulineuse, rue de la Latte, 93. — Lamarque Léon, agent d'assurances, rue du Chêne-Houpline, 100, et Maghin Henriette, tailleuse rue de Rambervillers. — Leblanc Emile, rattacheur, rue de la Baille, 30, et Dalhuin Gabrielle, doubleuse, rue de l'Epinette. — Renard Joseph, charpentier, rue de Creil, 19, et Cornille Philomène, sans profession, rue du Chêne-Houplire, 132. — Delecluse Alphonse, grattieur, rue de Roncq, 49, et Averlant Joséphine, rattacheuse, rue Jourdan, 15. — Balcaen Julien, tisserand, rue d'Iéna, 15, et Delacroix Gabrielle repasseuse, rue d'Iéna, 26. — Lemaire Georges, peintre, rue de la Blanche-Porte, 54, et Gaeremynck Juliette, cuisinière, rue de Dunkerque, 74. — Dupont Jules, soigneur, rue de Gand, 265, et Nutte Zoé, soigneuse, rue de Neuville, 10. — Delplarque Louis, liseur, rue de Wasquehal, et Delbar Marguerite, soigneuse, à Roubaix. — Tiberghien André, sans profession, rue de Lille, 87, et Cauliez Germaine, sans profession, rue du Dragon, 13. — Leclercq Eloi, zingueur, rue d'Orléans, 2, et Matthys Palmyre, dévideuse, rue Saint-Omer. — *Dufourmont Albert*, coiffeur, rue Saint-Joseph, 38, et Dhooghe Malvina, confectionneuse, rue des Piats, 267.

Décès. — Beernaert Désiré, 9 ans, rue de Gand, 69. — Liétart Clémence, 71 ans, rue Arago, 19. — Stock Virginie, 65 ans, rue Carnot, 34. — Prouvost Philomène, 68 ans, rue du Petit-Village, 18. — Herbaux Cathérine, 95 ans, rue de Roubaix, 65. — Lallart Jacques, 67 ans, rue du Clinquet, 391.

de TOURCOING du 1er novembre 1908

Naissances. — Fleurquin Emile, rue de Moscou, 53. — Ferret Gérard rue du Brur-Pain, 86.

Décès. — Platteau Marie, 66 ans, rue Nationale, 122. — Vervaeke Raymond, 23 jours, rue d'Ancre, 10. — Morreau Catherine, 81 ans, rue Achille-Testelin, 120. — Roussel Ernest, 34 ans, domestique, rue Saint-Roch, 23. — Michel Gérard, 5 mois, rue Jourdan, 35.

LILLE

La journée des Tamponneurs

RUE DES POSTES, UN CAR TAMPONNE UNE TONNE DE VIDANGE. — L'UN DES CHEVAUX A LA JAMBE BRISEE

Encore une victime à ajouter au livre rouge de la Compagnie....

Nous notre numéro d'hier, nous avons enregistré deux graves accidents causés par nos cars.

Cette journée de samedi a été complétée par un tamponnement beaucoup plus grave encore.

Vers dix heures et demie, rue des Postes, à hauteur du numéro 143, un car D a tamponné une tonne de la Compagnie des Vidanges Lilloises, conduite par le charretier Auguste Delporte.

Sous la violence du choc, le conducteur fut projeté à bas de son siège, et les deux chevaux renversés sur le sol.

Un des chevaux eut la jambe gauche brisée et le second fut assez sérieusement contusionné.

ACTE DE VANDALISME

Au cours de la nuit dernière, des noctambules ont enlevé la porte du kiosque des Tramways, situé boulevard des Ecoles, et l'ont transportée boulevard Papin, où une ronde d'agents la découvrit.

Non contents de cet exploit, les vandales avaient brisé les carreaux.

La police recherche les auteurs de cet acte inqualifiable.

UN INSOUMIS

Le service de la Sûreté a mis en état d'arrestation un nommé Armand Legrand, âgé de 40 ans, demeurant rue des Trois-Mollettes, comme insoumis à la loi militaire.

LA THEIERE MAGIQUE

Samedi soir, M. Boucher, propriétaire de la Brasserie Universelle, en faisant l'inventaire a constaté la disparition d'une théière d'une valeur de 50 francs.

Plainte a été déposée au bureau de police du 1er arrondissement, et M. Langevin fait rechercher l'objet et surtout le voleur.

LE CALVAIRE DES BETES

L'agent Calvin a dressé procès-verbal pour infraction à la loi Grammont au nommé Arthur Decourcelles, 49 ans, demeurant rue d'Iena, qui avait attelé un chien à une baladeuse chargée de 800 kilos ! Bien que cela...

ON LE RECLAME DANS L'OISE

Alors qu'il était vacher chez un cultivateur des environs de Clermont, le nommé Désiré Célie, 24 ans, résolut de s'approprier la bicyclette de son patron et de gagner Lille par les routes cyclables ou non.

Voulant dépister les recherches, il se plaça chez un cultivateur de Marquette où les agents Deffrennes et Lanvin sont allés le cueillir hier matin, en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Clermont.

Célie sera transféré sous peu dans cette dernière ville.

LE TAPIS MAGIQUE

La bonne de M. Ponset, gérant de la Société de tissage d'Haubourdin, demeurant 77, rue du Molinel, a constaté jeudi matin, à son réveil, la disparition d'un tapis brosse qui se trouvait dans le couloir de la maison.

Le propriétaire du tapis, estimant que cet objet de grande nécessité, surtout pour l'hiver qui s'approche, n'avait pas fui tout seul, s'est plaint à la police, qui recherche le voleur et le tapis.

Le préjudice causé s'élève à 40 francs.

CONTRE LE TROTTOIR

Une journalière, Mme Eudoxie Wallaert, demeurant rue de Juliers, passait avant-hier vers trois heures, rue d'Iéna, retournant à son domicile, lorsqu'en passant sur le trottoir du numéro 21, elle heurta le pied contre un grès mal assujetti et perdit l'équilibre.

La pauvre femme tomba si malheureusement qu'elle se fit dans sa chûte une blessure à l'arcade sourcilière droite.

Après avoir été pansée, la blessée a pu, seule, continuer sa route.

LE PAIN CHER

Voici la taxe officieuse du pain que le maire nous communique : Prix du pain de fleur ou de gruau, le kilo 0 fr. 33. — Pain blanc, le kilo 0 fr. 31. — Pain bis ou de ménage 0 fr. 27.

THEATRES MUNICIPAUX

La Commission des débuts se réunira à la mairie le mardi 3 novembre, à huit heures et demie du soir.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

Car contre camion

Tamponneur et tamponné ont eu seuls à souffrir de la rencontre

Un tamponnement qui heureusement n'occasionna que des dégâts matériels s'est produit samedi matin, vers neuf heures et demie, sur la ligne du car S, en face de l'établissement du Labyrinthe.

Le car S numéro 4 arrivait à toute allure à cet endroit quand il tamponna un camion appartenant à M. Pirlet, marchand de charbon, et conduit par le domestique Jean Vermesche, qui n'avait pu garer à temps son véhicule.

Projeté à bas de son siège par la violence du choc, le conducteur du camion ne se fit dans sa chute sur le sol que des contusions légères.

Quand à sa voiture, elle était entièrement disloquée et le tamponneur avait eu aussi à souffrir du duel qu'il avait engagé contre le camion.

MOLLETS ABIMES. — De par la chûte d'une tôle dans un atelier de l'usine de l'Oxhydrique française, le journalier Léon Lavens, 37 ans, demeurant cour Cousin à Canteleu-Lambersart a eu les mollets éraflés par cette tôle qui lui fit de multiples contusions.

Le docteur Cuffart a constaté que sauf complications, le blessé ne subirait qu'une courte durée d'incapacité de travail.

QUESNOY-SUR-DEULE

JEUNE HOMME PEU GALANT

A la sortie des ouvriers de l'usine Dervaux, mardi dernier à 5 heures et demie du soir, plusieurs jeunes filles étaient en train de s'habiller au vestiaire quand entra en lutinant une ouvrière, un jeune varouleur, Henri Ernout, 16 ans, demeurant 64, rue de Comines.

Le varouleur marcha par inadvertance sur le pied d'une fileuse, Mlle Louise Leclercq, 17 ans, demeurant au hameau du Pacau, qui le repoussa assez brusquement.

Le jeune homme au lieu de s'excuser répliqua par des coups de poing et de pied et comme la jeune fille avançait les mains pour se garer des coups, il la mordit à l'index de la main droite.

Plainte ayant été portée, procès-verbal a été dressé par la gendarmerie.

MAUVAISE PIQURE. — Un homme de peine de la distillerie Lesaffre frères, le nommé Albert Choquereau, 25 ans, de Pérenchies alors qu'il était occupé dans la cour de l'usine à travailler dans un caniveau fut piqué au médius de la main gauche par une pointe de ronce artificielle formant bordure de ce caniveau. Bientôt le doigt enfla et la main suivit.

Le docteur Ficheux consulté a ordonné au blessé un repos de 10 jours.

ATTELAGE EN DEFAUT. — Un marchand de chiffons de Comines (Belgique) Ch. Bucquoie, passait au hameau du Chien avec son attelage, une charrette non munie de ressorts et le chien qui y était attelé n'avait pas de muselière et sur le collier porté par l'animal, ne brillait pas la plaque réglementaire.

Pour ces motifs, le marchand de chiffons a été nanti d'un procès-verbal.

WAMBRECHIES

CHUTES PERILLEUSES

Pour décharger un camion chargé de balles de déchets dans la cour de l'usine Eloi et Louis Prate, rue d'Ypres, le journalier, Julien Flipo, 32 ans, était monté sur le haut du véhicule.

Soudain l'ouvrier perdit l'équilibre et vint s'abattre d'une hauteur de 3 mètres, sur le sol.

Ses camarades de travail s'empressèrent autour de lui ; dans sa chute Flipo ne s'était fait que des contusions, sérieuses néanmoins.

M. le docteur Delepierre lui donna des soins et lui ordonna un repos de quinze jours qu'il passera à son domicile, 19, rue de Quesnoy.

— Eloy Vicquart, journalier, chez M. Albert Callens, négociant en grains, rue de Quesnoy, descendait une échelle, portant sur le dos, un sac de grains, lorsqu'il manqua le pied et dégringola les derniers échelons.

Il s'en tire avec une entorse que soigne M. le docteur Descamps.

CAPPELLE

POSTES ET TELEGRAPHES — La recette auxiliaire rurale des Postes, créée dans la commune de Cappelle, sera mise en activité le 2 novembre prochain.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Le nommé Malaquin Aimé, garçon d'écurie à la brasserie Vanderaghen s'est fait, en descendant du grenier à fourrages, une contusion à la main droite. Un mois de repos, docteur Ducroquet.

LA CLASSE. — Les jeunes gens de la classe 1908 sont invités à se faire inscrire à la mairie du 2 au 20 novembre, de 9 heures à midi et de 2 heures à cinq heures. Les dimanches de 9 heures à 11 heures.

ECROULEMENT D'UN ECHAFAUDAGE. — Voir aux informations régionales.

ARMENTIERES

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Carpentier Aline, 15 ans, démonteuse chez M. Hurtrel, filateur, s'est blessée à l'index de la main droite en prenant des bobines. Un repos de 15 jours lui a été prescrit.

Butin Jules, 52 ans, tisseur, demeurant à la Chapelle et travaillant chez M. Henri Dansette, s'est fait un effort en soulevant un rouleau. Le docteur Vaillant lui a ordonné un repos de 20 jours.

Descamps Marie, 15 ans, épeuleuse chez M. Dulac, a reçu un coup de chapeau de canetière sur le médius gauche. Un traitement de 15 jours assurera la guérison.

Par suite de la chûte d'une pièce de bois sur le pied, le nommé Pletz Guillaume, 23 ans, tisseur chez M. Dulac, sera astreint à un repos de 15 jours.

En nettoyant un rouleau, la nommée Pouchain Gabrielle, 19 ans, fileuse chez MM. Lourme et Thilleur a eu l'ongle de l'annulaire droit arraché. Un repos de 20 jours lui sera nécessaire.

COMINES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de produits chimiques « la Baryte de Comines », Henri Hazebrouck, 41 ans, manœuvre, demeurant à Comines-Belgique, rue du Faubourg, en pelletant du charbon, s'est fait une déchirure des fibres intercostales.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Victor Dehaene, rue du Moulin. — Adolphe Gombert, rue d'Hurlupin. — Fernand Duflos, rue de Quesnoy.

Décès. — Louis Hembry, 63 ans, rentier, rue de la République.

MONS-EN-BARŒUL

ABUS DE CONFIANCE. — Le nommé Dubois Gabriel, 18 ans, était occupé depuis deux mois chez Mme veuve Wittebolle, engraisseur de cochons à Mons-en-Barœul. Le 29 octobre, on lui remit une somme pour acheter des marchandises. Il fit la noce et, à son retour il avoua avoir toujours conservé l'argent qui était destiné au paiement des fournisseurs de sa patronne. Il a été mis en état d'arrestation pour abus de confiance.

Valenciennes

SPORT INTERDIT

SUS AUX EMPOISONNEURS

A plus d'une reprise, nous avons accueilli et reproduit les doléances des nombreux citoyens qui aiment à se livrer paisiblement à leur sport favori, la pêche.

Un confrère revient sur la question, en signalant que l'Escaut, ces jours derniers, charriait à nouveau des poissons morts ou n'en valant pas mieux, empoisonnés qu'ils étaient par les eaux résiduaires des usines.

C'est véritablement un scandale que de voir les directeurs de celles-ci parce que puissants, s'arroger le droit, en faisant nuit que aux lois, d'interdire littéralement la pêche.

En attendant le syndicat de défense des intéressés, qui sont trop patients, l'administration compétente se décidera-t-elle à faire son devoir ?

LES COURAGEUX

Nous relevons à l' « Officiel » les distinctions suivantes :

Médaille d'argent de 2e classe : M. Jonas P., sous-brigadier de police ; médaille de bronze à M. Alexis Havez, agent cycliste, qui ont, le 28 mars 1908, combattu un incendie et exposé leur vie en sauvant deux femmes en danger de mort.

Médaille de bronze à M. Edouard Havez, sous-brigadier de police, qui a, le 20 juillet 1907, porté secours à une femme qui se noyait.

Mention honorable. — MM. Hippolyte Laude et Louis Audegond, agents de police, qui ont également maîtrisé un cheval emporté le 21 mars 1907.

En citant dans notre chronique locale ces récompenses bien méritées, nous tenons à féliciter particulièrement les courageux brigadiers et agents qui les ont obtenues.

AU LYCEE

Seconde A. B. C. — Thème latin. — 1er Barry Pierre ; 2e Maliet Charles.

Troisième A. — Français. — 1er ex æquo Mustelier Jacques et Poulain Raoul.

Troisième B. — Français. — 1er Cahen Jacques ; 2e ex æquo Laffargue Pierre et Taquet Marcel.

Troisième A. B. — Allemand. — 1er Legrand ; 2e ex æquo Cahen Jacques, Keris Fernand et Mustelier Jacques.

Troisième A. B. — Anglais. — 1er Carlier Albert ; 2e Poulain Raoul.

Quatrième B. — Français. — 1er ex æquo Langrand Georges et Vieux André.

Cinquième A. — Calcul. — 1er Copin Louis ; 2e Moutté Robert.

Cinquième A. — Français. — 1er Belille Robert ; 2e ex æquo Amiot Henri et Dehorne Marcel.

Cinquième B. — Ecriture. — 1er Quinchon Marcel ; 2e Cuvilier Victor.

Sixième B. — Français. — 1er Wailliez Henri ; 2e ex æquo Caille Joseph et Soontag.

Sixième A. — Calcul. — 1er Leroy Jean ; 2e Bouez Maximilien.

Septième. — Langue française. — 1er Lévy Frédéric ; 2e Julien Jean.

Huitième. — Langue française. — 1er ex æquo Belille Jean, Debièvre Marcel et Guislain Marcel.

Classe préparatoire. — 2e années. — Langue française. — 1er Delvallée Albert ; 2e Vilain Pierre.

Classe préparatoire. — 1re année. — Langue française. — 1er Cazin Georges ; 2e Fournier Roger.

Classe enfantine. — 1re division. — Lecture. — 1er Drémière Michel ; 2e ex æquo Dubreuil André et Wiame André.

Classe enfantine. — 2e division. — Lecture. — 1er Riboullot ; 2e ex æquo Facon Vital et Raux Paul.

ON SE RETROUVE

Gonian Arthur, recherché pour vol par le parquet d'Avesnes, 30 ans, arrêté en Belgique et extradé, a été écroué rue de la Halle, en attendant son transfert.

LE POISON VERT

L'incorrigible De Mol, suicidé par persuasion, a encore été trouvé ivre-mort rue du Béguinage.

Il tenait à la main une fiole d'absinthe à moitié vide.

Il ne fallut rien moins qu'un air de violon pour le remettre d'émotions qui finirent par le mettre pour de bon.

LA DOUCE FRANCE !

Navez Gabriel, 28 ans, sujet belge, expulsé, a été arrêté par la gendarmerie de Quiévrechain et écroué à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LECELLES

SOUS UNE PILE DE SACS. — Pendant que les ouvriers de J.-B. Descampenteries, marchand de graines de lin de semences étaient en train d'empiler des sacs provenant de la gare, dans un magasin contigu, le tas, composé de 250 sacs, s'écroula.

Deux ouvriers étaient pris en-dessous. On put les dégager, et un seul fut blessé à la tête par la chûte d'une échelle. Il reçut aussitôt des soins, mais on juge de l'émotion ressentie par toute l'équipe.

ANZIN

PAR LE TROU DE LA SERRURE. — Nous avons dit qu'une sorte d'expertise amiable devait être faite, au sujet de contraventions dressées par M. l'inspecteur du Travail à M. Boidot, industriel.

Tous deux ont été accompagnés du brigadier de gendarmerie Billoré et du gendarme Longuemart, et les constatations suivantes ont été faites à l'atelier, rue Jules Ferry, où M. Lavoisier déclarait avoir aperçu trois ouvriers au travail.

La serrure intérieure est recouverte d'une étoffe noire qui, sans la clé, empêche la vue.

Mais quand la clé est tournée de un quart, on peut, sur une largeur de 2 m. 20, voir du dehors, dans l'atelier, mais seulement du côté droit.

On voit même, à 14 mètres, un ouvrier de ce côté.

Ces renseignements ont été adressés au tribunal, où l'affaire est pendante.

RENTREZ DONC. — Vermeire Georges, classe 1909, recherché comme insoumis, a été arrêté par la gendarmerie et remis à l'autorité militaire.

THIANT

LE CHEMINEAU. — Beauvois François, 45 ans, mouleur, a été arrêté par la gendarmerie pour vagabondage.

CRESPIN

ET LA LOI ? — A l'usine Delangre, l'inspecteur du travail a dressé procès-verbal pour emploi d'une fillette qui n'avait pas l'âge légal, non tenue d'inscriptions au registre et manque de livrets.

CONDE-SUR-ESCAUT

EN AVANT, ARCHE ! — Des cours de préparation militaire ont lieu, le dimanche, de 9 h. à midi, à l'Arsenal.

Les cours de gymnastique ont lieu les mardi, jeudi et samedi, dès 7 heures du soir, également à l'Arsenal. Un sous-officier de l'active est attaché à ces cours.

Pour s'inscrire s'adresser au secrétaire, M. Louis Brulant, rue du Collège, à Condé, ou le dimanche, dès neuf heures, à l'Arsenal.

MASTAING

L'EXPLOSION. — De nouveaux renseignements ont été fournis à la gendarmerie sur cette affaire.

Un voisin de Lorriaux, victime de l'explosion, avait entendu, la nuit, un bicycliste passer vers l'heure où l'évènement se produisit.

Une jeune fille, Valentine D..., déclara avoir rencontré le sieur H..., mineur, avec sa bicyclette. Il était ivre et dit ne pas se souvenir de l'emploi de son temps.

MARQUETTE-EN-OSTREVENT

LA MERE ET LES ENFANTS. — Chez Poulain Henri, une mère de lapins a disparu, avec sa nichée de 14 petits, le tout estimé 25 francs.

Le voleur qui fractura la porte du clapier, est recherché.

QUIEVRECHAIN

ECHANGE DE GALANTERIES. — Amand Augusta, 17 ans, ouvrière à l'émaillerie Anbecq, rencontra deux jeunes gens, Vachandez Théophile, 21 ans, et Charles Georges, 19 ans.

On se querella. Augusta aurait voulu cracher à la figure de l'un, et frapper l'autre de son panier.

Elle les accuse tous deux de l'avoir insultée et frappée.

Une enquête est ouverte.

VIEUX-CONDE

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Willait Marcelle, rue d'Hergnies. — Cuvelier Angèle-Louise, rue Carnot.

Publications de mariage. — Rousseau Ernest, employé de commerce, et Wiart Héléna, modiste, domiciliée à Vieux-Condé.

Décès. — Courtin Floris, 46 ans 1/2, rue de Condé. — Trotin Alfred-Louis-Ghislain, 10 mois, coron de la Piquette. — Bay Simonne, 25 jours, Mont de Copiémont.

FRESNES

ACCIDENT GRAVE. — Le nommé Colard, âgé de 32 ans, étendeur à la verrerie M. Schmidt, demeurant rue de Condé, a été coupé gravement au bras droit. Dimanche matin, vers dix heures, un porteur de canons l'a touché au bras en passant avec son manchon.

Le docteur Loubry a immédiatement pansé la blessure et lui a donné tous les soins nécessaires. Colard a dû abandonner son travail et rentrer chez lui.

FETE COLOMBOPHILE. — Les concours de pigeons étant terminés, pour cette année, la Société colombophile fresnoise organise une fête intime en l'honneur de M. Henri Drumont, le chef des vainqueurs dans les divers concours. M. Drumont a obtenu, sur 14 concours, 24 prix représentant une somme de 319 fr. 50. Ce qu'il y a de remarquable dans ces prix c'est qu'ils varient du 1er au 8e prix.

Après un tel résultat on ne peut que féliciter l'heureux vainqueur.

Douai

PLAISANTONS, MAIS N'INSISTONS PAS

A propos du cambriolage commis dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Dinard, marchand de cycles, rue Cuvelle, un journal local se livre à une plaisanterie d'un goût douteux.

Il incrimine tout simplement le commissaire de police ! Celui-ci, qui est, comme nul ne l'ignore, un homme spirituel, a dû beaucoup rire de la plaisanterie. Il a dû aussi penser — avec raison — qu'elle eut gagné à être écourtée.

Les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. Une plaisanterie indéfiniment étirée perd tout charme et devient insupportable.

Elle agace. Elle atteint non celui qu'elle prétendait piquer, mais celui qui la perpétra. Et puis, rendre un commissaire de police responsable des méfaits commis dans la ville dont il a la surveillance, c'est tout de même roide !

Pour faire avaler aux lecteurs de semblables crapauds, il faut être doué d'une dextérité prodigieuse.

Ne forçons pas notre talent, facétieux confrère...

INSTANTANE

Samedi matin, à dix heures, deux gamins stationn